

COVID-19 :

Pour soutenir les Autoentrepreneurs,

Bank Of Africa lance un crédit dédié sans intérêt

*Pour aider ses clients à surmonter les difficultés engendrées par la crise sanitaire du COVID-19,
Bank Of Africa met à la disposition des Auto-Entrepreneurs en difficulté,
le « **Crédit Auto-Entrepreneurs COVID-19** ».*

En application des mesures de soutien définies par le gouvernement marocain en faveur des Auto-Entrepreneurs (AE) pour faire face aux conséquences de la pandémie, Bank Of Africa lance le « **Crédit Auto-Entrepreneurs COVID-19** » qui est un crédit amortissable à échéance constante, destiné aux clients AE à faire face aux charges nécessaires ne pouvant pas être différées, telles que la rémunération de l'auto-entrepreneur, les loyers et les achats nécessaires.

Le « **Crédit Auto-Entrepreneurs COVID-19** » **sans intérêt** et d'un montant maximum de **15.000 dirhams** (*l'équivalent de 3 mois de chiffre d'affaires calculés sur la base de la dernière déclaration fiscale*) est remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à 3 ans dont un délai de grâce d'une année.

Pour en bénéficier, le client doit être inscrit dans le registre des Auto-Entrepreneurs (*Copie la carte de l'auto-entrepreneur ou attestation d'inscription au Registre National de l'Auto-Entrepreneur*) et avoir effectué le paiement de la dernière déclaration fiscale datant de moins d'un an au plus tard le 30 avril 2020.

Bank Of Africa vient affirmer, à travers les offres de financement sur mesure et les différents outils mis à la disposition de chaque catégorie de clientèle, son implication et sa mobilisation en tant qu'acteur économique majeur dans le soutien de l'économie nationale.